

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 : Langues étrangères 2			
Code	ECCM2B17LET2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale en anglais ou en néerlandais en mettant progressivement l'accent sur les aspects économiques et professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue

2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

- appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
- communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
- traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM2B17LET2A Anglais

30 h / 3 C

ECCM2B17LET2B Néerlandais

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B17LET2A	Anglais	30
ECCM2B17LET2B	Néerlandais	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve équivalente (dans la mesure des possibilités d'organisation).

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage (en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier), l'étudiant obtiendra "pp" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	3_ECCM2B17LET2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours de BAC 1 et du BAC 2 Q1, consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences. Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en BAC 1. Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du deuxième quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Formuler correctement oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Structurer correctement des phrases.
- Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
- Utiliser un vocabulaire adéquat et correct et des synonymes dans un contexte donné.
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits .
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux.
- Traduire et utiliser avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés sont entre autres:

- Describing people and objects
- Meetings
- Opinions
- Powerpoint + talks and presentations tips
- Talking about changes
- Commenting graphs and charts
- Job interviews
- Meetings

- Telephoning
- Emailing
- Invitations and offers
- Asking information

Quelques points grammaticaux vus ou revus:

- Present perfect vs past simple
- Modal verbs
- Past continuous and past simple
- Much, many, little, few (+countable/uncountable)
- Will + future
- Gerund +infinitives

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées. De cette façon l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations en équipe
- Révisions des matières au bout de chaque chapitre
- Evaluations du travail en classe
- Feedback quant aux tâches et travaux effectués

Ouvrages de référence

- HARDING K. and APPLEBY R., International Express Student's Book (pre-intermediate), Oxford.
- photocopies et documents ou sources internet en complément.

Supports

- Manuel
- Photocopies
- Notes de cours
- Sites internet
- CD du manuel (ou autres)
- DVD-ROM

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Tests et travaux tant écrits qu'oraux en cours de quadrimestre représentent 20 %
- Examen écrit et oral: 80 %
- Il n'y aura pas de reprise en compte de l'évaluation journalière du Q2 (interrogations, travaux...) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	20		
Période d'évaluation			Exe + Exo	80	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable et entrera en compte dans l'évaluation.

Toute absence à une évaluation ou à une interrogation doit être justifiée par un document officiel (certificat médical, attestation, ...). Toute absence non dûment justifiée par un document officiel à une évaluation ou interrogation se soldera par une cote nulle pour celle-ci.

Examens

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Toutes les parties de l'épreuve doivent être présentées, sinon, l'épreuve est annulée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	3_ECCM2B17LET2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste d'abord, professionnel ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser dans un contexte réaliste les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise: compréhension et production(4). Cette unité(activité) s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. la méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences(savoir) et capacités(savoir-faire) suivantes:

- recueillir et transmettre des informations pertinentes dans un contexte multilingue
- comprendre, expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnels(socio-économiques au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et par oral en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différentes situations et interlocuteurs en intégrant les codes sociaux et comportementaux implicites
- négocier, argumenter, défendre les opinions et les dossiers

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de

- structurer correctement des phrases complexes et d'établir ainsi dans le temps les liens de causalité à effet
- formuler correctement par écrit et/ou par oral des messages élaborés liés à la vie quotidienne et à l'activité professionnelle
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini et professionnalisant
- de maîtriser avec finesse les nuances stylistiques, grammaticales et lexicales
- de maîtriser la théorie grammaticale
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages élaborés oraux et/ou écrits
- de présenter un exposé structuré, informatif et pertinent sur un sujet donné relevant de divers faits de société contemporains.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La description s'inscrit dans le prolongement direct des activités d'apprentissage du Q1, abordée sur le même angle d'attaque méthodologique, mettant cependant l'accent sur les capacités à transférer les acquis et à dépasser ceux-ci dans certaines situations-défis.

Démarches d'apprentissage

Identiques au Q1, elles font cependant appel à la prise en charge personnelle d'étudiants en difficulté sur les conseils de l'enseignant en utilisant des ressources variées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Identiques au Q1, la sollicitation de l'étudiant et les évaluations accompagnées d'un diagnostic personnalisé permettent à l'étudiant(et à l'enseignant) de cibler les difficultés et de proposer une remédiation adaptée. Celle-ci peut se faire au cours en mobilisant les acquis antérieurs.

Ouvrages de référence

Identiques au Q1, l'utilisation des ressources diverses suit les acquis d'apprentissage scolaires et permettent à l'étudiant l'anticipation des savoirs et la pertinence des questions sur des exercices faits en autonomie complète.

- Grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, manuel de grammaire
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices
- Vaincre le néerlandais, Le vocabulaire, Livre 2, F. Ghesquière, Ed. Labor Educations
- Guide pratique de la communication, 101 acte de communication, J. Vromans, Ed. Hatier
- Le lexique du néerlandais pour " LES NULS", Theodoor Puttermans, First Editions
- L'évaluation et le cadre européen, CLE International, CHR. Tagliante
- Notes du professeurs distribuées au cours

Supports

Identiques au Q1

Notes personnelles du professeur distribuées au cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le Q2 prolonge l'évaluation et journalière afin de fixer les apprentissages. Cette évaluation journalière représente 30% des points L'épreuve certificative du Q2 comprend donc un exposé oral et une épreuve sur les acquis d'apprentissage du Q2 reprenant les 70% restants. Les modalités d'interrogation du Q3 suppriment les évaluations antérieures ainsi que les notes acquises du Q1 et du Q2 (y compris le travail journalier) et représentent 100% des points selon une formule d'examen mixte. Un report de note de janvier 2017(unité non validée) n'est pas possible lors de la session de septembre 2017.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exm	70		

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).